

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIV PARIS SACLAY, session 2024**

Le président de l'université Paris Saclay,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

#### **DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIV PARIS SACLAY, au titre de l'année 2024 :

Monsieur TONNERRE Benoît, ingénieur d'études, président, université Paris Saclay, Gif-sur-Yvette.  
Madame DEXET Lan Phuong, ingénieure d'études, vice-présidente, université Paris Saclay, Orsay.  
Monsieur PIRES Marcolino, ingénieur de recherche, expert, rectorat de l'académie de Paris, Paris.  
Madame FRAGNAUD Helissande, ingénieure d'études, université Paris Saclay, Paris.  
Madame GIRANDIER Isabelle, ingénieur de recherche, Sorbonne université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Orsay, le 3 octobre 2024

Pour l'université et par délégation

Kenned STOLY

Directeur des Ressources Humaines